Directives relatives à l'utilisation du logo

Les membres de Swiss Snowsports sont soumis à des règles, droits et obligations spécifiques concernant l'utilisation des logos. Ces directives garantissent une utilisation uniforme et professionnelle du nom de l'entreprise, des logos et des designs, protègent les droits de la marque, empêchent les abus et favorisent une perception cohérente de la marque conformément aux directives en matière de corporate design.

1. Le **logo de l'association** et ses variantes ne peuvent être utilisés que **par Swiss Snowsports**, ses **employés directs** ou avec l'**accord exprès de l'association**.

Le **logo de l'association** est exclusivement réservé à la communication officielle de l'association. L'utilisation de ce logo est interdite aux membres.

Le logo **Swiss Snowsports Education** est utilisé par SSSA pour les membres du Swiss Snow Education Pool. L'utilisation de ce logo est interdite aux membres.

Le logo **Swiss Snowsports Demo Team** est utilisé par SSSA pour les membres du Swiss Snow Demo Team. L'utilisation de ce logo est interdite aux membres.

2. **Tous les membres** de Swiss Snowsports, qu'ils soient membres collectifs ou individuels, sont autorisés à faire figurer la **mention "Member of Swiss Snowsports**" sur leur propre identité visuelle.



Le rapport doit être adapté, au maximum 1/3 de la taille du propre logo. Seule l'écriture dans la propre police de caractères est autorisée comme complément au propre logo, pas la marque figurative ou le logo de Swiss Snowsports.

3. L'utilisation de l'insigne est exclusivement autorisée aux membres du **niveau de formation Snow Pro.**



Le badge pour les professeur.e.s de sports de neige avec brevet fédéral est proposé en trois langues : DE/FR/IT. Il peut être commandé par les membres ayant atteint le niveau Snow Pro par e-mail à l'adresse info@snowsports.ch

4. Exclusivement pour les **membres collectifs de la catégorie A**, concrètement **les écoles suisses de ski** avec licence active et leurs employés directs. Swiss Snowsports (SSSA) est propriétaire du logo de la licence et de l'inscription "École Suisse de Ski", protégée par le droit des marques (en allemand, français, italien et anglais).

Les logos de 'l'École Suisse de Ski' sont disponibles en deux versions : une version neutre (communication association) et une version personnalisée avec le nom de l'école (communication par école de ski).

La marque "Swiss Snow Kids Village" ainsi que le logo "Swiss Snow Kids Village/Snowli" et la marque correspondante font partie intégrante d'une école sous licence. Exclusivité des écoles avec licence cat. A.

Le logo de la Kids Bike League peut être utilisé exclusivement par les membres de la catégorie A disposant de la licence supplémentaire correspondante "Kids Bike League".

Suisse Tourisme accorde à SSSA ainsi qu'aux écoles avec licence de la catégorie A le droit de se présenter dans leur propre communication en Suisse et à l'étranger en tant que "Switzerland Partner" ainsi que d'utiliser sans restriction ce partenariat à des fins publicitaires et de relations publiques, le CI/CD de ST en vigueur ne devant pas être modifié. L'utilisation du logo comprend l'utilisation des droits de marque correspondants.

Seuls **les membres collectifs de la catégorie A** sont autorisés, via un contrat de licence, à utiliser les logos susmentionnés. L'application et les spécifications techniques sont définies dans le CICD. Vous trouverez **de plus amples informations** sur l'**identité visuelle ainsi que des détails sur la protection des marques** sur l'**Extranet pour les directeurs d'écoles de ski.**

Si vous avez des questions ou des doutes sur l'utilisation des logos, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : marketing@snowsports.ch .